Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915

Silaüs des prés, Cumin des prés

Famille des Apiaceae

Photo: S. FILOCHE

Liste rouge: NE

Arrêté ZH: ✓

Statut: Indigène

Protection: sans objet

Humidité édaphique

Période optimale d'observation: J F M A M **J** **J** **A** S O N D

Description

Plante vivace de 30-100 cm, glabre, d'un vert foncé, à souche rameuse, dépourvue de stolons. Tige striée, anguleuse, feuillée à la base, presque nue au sommet. Feuilles inférieures 2-3 fois profondément divisées en segments eux-mêmes divisés en lanières allongées de 1-2 cm de long, lancéolées-linéaires, finement denticulées, rudes au bord et à nervures transparentes. Ombelles à 6-15 rayons, les intérieurs un peu plus courts que les extérieurs ; involucre nul ou à 1-2 bractées ; involucelle à plusieurs folioles linéaires. Fruit : akène oblong, long d'environ 5 mm, à côtes bien marquées.

Confusions possibles

A l'état végétatif, l'espèce peut facilement être confondue avec d'autres ombellifères à feuilles à segments linéaires, dont le Sélin à feuilles de carvi (*Selinum carvifolia*) ou le Peucédan des marais (*Thysselinum palustre*).

Caractères biologiques

Hémicryptophyte.

Caractères écologiques

Espèce héliophile, mésohygrophile, mésotrophile, des substrats riches en bases et en matière organique, plutôt frais, lourds et compacts (argiles, marnes) : prairies de fauche fraîches à humides, bas-marais et layons forestiers.

Végétations concernées

L'espèce s'observe majoritairement dans les prairies de fauche mésohygrophiles mésotrophiles, peu amendées du *Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris*, courtement inondables du *Bromion racemosi*, ou sur sols tourbeux à paratourbeux des *Molinietalia caeruleae*, parfois réduites à de simples layons. Elle existe aussi dans les pelouses marnicoles du *Tetragonolobo maritimi - Bromenion erecti*.

Répartition géographique

Espèce subatlantique (médioeuropéenne). En France, elle est largement présente dans le centre du pays (bassin de la Loire principalement), ainsi que dans l'Est, du Jura à la Camargue, dans les bassins

du Rhône et de la Saône. Elle est assez bien représentée également dans le Bassin parisien jusqu'au Nord-Pas-de-Calais mais très ponctuelle dans le Sud-Ouest et en Bretagne, où la plante évite le Massif armoricain pour se cantonner au littoral. Dans le bassin Seine-Normandie, l'espèce est inégalement répartie, avec une présence plus marquée dans l'est de la Basse-Normandie, en Île-de-France, dans l'Orléanais, en Puisaye, dans la vallée de la Seine, en Champagne humide, dans le Langrois et le Barrois. Elle est nettement plus disséminée ailleurs.

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

La plante est localement en régression du fait de l'eutrophisation et de la régression des prairies humides oligotrophiles. A l'inverse, dans les secteurs bocagers riches en milieux ouverts favorables, le Silaüs des prés est parfois abondant et peut former de grandes colonies.